

EMPRISONNEMENT EN SIERRA LEONE, PROCES DE JOURNALISTES EN FRANCE, LES VOIX CRITIQUES CONTRE BOLLORE REDUITES AU SILENCE

A la veille d'un nouveau procès intenté par Bolloré contre des journalistes de médias français, des organisations dénoncent l'emprisonnement le 5 février de 6 leaders des communautés locales affectées par les investissements de la SAC¹, une filiale de Socfin, société liée au groupe Bolloré.

Il y a un an, Shiaka Sama, l'un des militants arrêtés, avait été invité à Paris par le groupe Bolloré à la table des négociations pour résoudre les conflits liés à l'exploitation de plantations par des filiales de la Socfin en Afrique et au Cambodge. Aujourd'hui, il est derrière les barreaux de la prison de Bô, la deuxième ville de Sierra Leone. Avec lui cinq autres militants ont été écroués, jugés coupables de la destruction de 40 palmiers à huile. Les 6 militants emprisonnés qui nient les faits sont membres de l'association MALOA (Malen Affected Land Owners and Users Association) : à défaut de pouvoir payer une amende allant de 6500 à 13 000€ par personne, ils devront purger une peine de 5 à 6 mois d'emprisonnement.

Depuis 2011, la SAC¹, filiale de la holding luxembourgeoise Socfin, a obtenu 12 000ha de terres qui étaient utilisées par les agriculteurs locaux de 40 villages. Plusieurs protestations ont été réprimées : arrestation de manifestants en octobre 2011 puis en août 2012 ; tirs de la police et arrestations de manifestants le 9 décembre 2013 ; arrestations de 11 personnes suite à des heurts le 14 janvier 2015, emprisonnement de 7 membres de l'association le 8 septembre 2015 lors d'une campagne d'adhésion.

La Socfin est détenue (directement et indirectement) à 38,75% par le groupe Bolloré. Ce dernier s'est engagé à user de son influence pour résoudre les conflits fonciers. Il a reçu Shiaka Sama et d'autres représentants de communautés à Paris le 24 octobre 2014. Il s'était alors engagé à une deuxième réunion de négociation en 2015 qui n'a finalement pas eu lieu.



Shiaka Sama au centre avec Marie Annick Darmaillac, ex-secrétaire générale du groupe Bolloré le 24/10/2014

Shiaka Sama annonçait ses craintes quelques jours avant le verdict : « *Bolloré ne tient pas ses promesses de médiation et laisse Socfin réprimer plutôt que dialoguer. En Sierra Leone la Socfin a juré d'user de son influence pour nous mettre en prison pour avoir dénoncé les violations des droits des communautés dont ils se sont rendus coupables à Malen* ».

Répression des militants en Sierra Leone, poursuites bâillon en France

Ce jeudi 11 février 2016 se déroule l'audience des journalistes de Bastamag, accusés de diffamation par le Groupe Bolloré suite à la publication d'un article dénonçant l'accaparement des terres et l'implication des fonds d'investissements et de grandes entreprises multinationales. Ce type de plainte, dénommée « poursuite bâillon », fait suite à de nombreuses autres déposées par les groupes Bolloré et Socfin contre des journalistes et ONG ces dernières années. La pression morale et financière de telles procédures affaiblit la liberté d'expression en France, et accentue le déséquilibre entre les défenseurs de droits ou journalistes, et les groupes tels que Bolloré.

Une mobilisation aura lieu le jour même à 17h devant la 17ème chambre du Tribunal de grande instance de Paris pour soutenir ces journalistes et exiger la libération des 6 Sierra Léonais emprisonnés. Les riverains des autres plantations des filiales de Socfin se mobiliseront également dans les jours qui viennent pour montrer leur solidarité et apporter leur soutien moral et financier.

¹ Socfin Agricultural Company Sierra Leone Ltd : Socfin détient 59 % de SOCFINAF qui, à son tour, détient 85 % de la SAC. Source : Socfin, Organisation, <http://www.socfin.com>

Pour en savoir plus :

- Pour plus d'information sur le projet Socfin en Sierra Leone et l'opposition des populations locales, un rapport et une vidéo préparés par l'Oakland Institute sont disponibles à :

<http://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/rapportOISocfinAvril2012enfrancais.pdf>

<https://www.youtube.com/watch?v=abEdrPYqtKA>

- L'article en question dans le procès pour diffamation :

<http://www.bastamag.net/Bollore-Credit-agricole-Louis>

- Voir les appels urgents de la FIDH et de l'OMCT via l'Observatoire pour la Protection des défenseurs des droits humains, <https://www.fidh.org/en/region/Africa/sierra-leone/>

- Socfin, Sustainability Report 2014, <http://www.socfin.com/Files/media/News/Sustainability-report-2014-def.pdf>

CONTACTS PRESSE :

Sierra Leone :

Joseph Rahall (Green Scenery) : jorahall@yahoo.com - 00 232 22 220400 – Mobile : 232 76 601979

Anthony Brewah (Avocat de la défense) : 00 23276610400

France :

Arthur Manet (FIDH) : presse@fidh.org – 0033 672 28 42 94

Eloïse Maulet (ReAct) : eloise.maulet@projet-react.org - 00 33 638 01 25 94

USA :

Frédéric Mousseau (Oakland Institute) : fmousseau@oaklandinstitute.org - +1 510 512 54 58



Sherpa

PEUPLES
SOLIDAIRES
act:onaïd



Confédération Paysanne



un programme conjoint



L'Observatoire pour la
Protection des Défenseurs
des Droits de l'Homme



International Alliance
Of Local Communities



Réseau Foi & Justice
Afrique - Europe

Africa Europe Faith
& Justice Network

Antenne France



AFASPA

react

réseaux pour l'action collective transnationale